



# FAISONS TOMBER LES MASQUES !

Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent depuis un siècle au moins, les masques n'auront jamais autant été sous le feu des projecteurs. Un petit point ?

 Carla Masciari



**Tableau récapitulatif des caractéristiques des deux types de masques**

	Masque chirurgical	Masque respiratoire type FFP2
<b>Matériau</b>	Propylène non tissé, trois plis	Couche de propylène non tissé + dispositif de filtration
<b>Objectif</b>	Piéger les gouttelettes de salive ou de sécrétion des VAS lors de l'expiration du porteur	Filtrer l'air inhalé et rejeté par le porteur des agents infectieux transmissibles par voie aérienne
<b>Qui le porte ?</b>	Le contagieux	Personne à protéger
<b>Temps d'utilisation</b>	À jeter dès qu'il est humide, maximum 4 heures	De 3 à 8 heures, selon les recommandations du fabricant
<b>Catégorie de produit</b>	Dispositif médical	Équipement de protection individuelle
<b>Péréemption</b>	Non, vérification du bon état général du masque. Respecter les conditions de stockage indiquées.	Oui, vieillissement naturel diminuant l'efficacité

## Stock stratégique, kesako ?

- Successeur du « stock national santé », détenu et géré nationalement
- Objectif : maintenir une capacité d'intervention pour répondre à des menaces épidémiques ou terroristes
- Il est constitué de médicaments essentiels, dispositifs médicaux, consommables

## Zoom sur l'Unité établissement pharmaceutique

L'Unité établissement pharmaceutique est un organe de Santé publique France. Elle gère le stock stratégique de médicaments et produits de santé pour le compte de l'État depuis la loi de modernisation du système de santé de 2016.

Son rôle : acquérir, stocker et organiser la distribution des produits nécessaires prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires.

Répartition nationale : selon un schéma directeur de stockage et de distribution permettant sécurité de stockage et répartition équitable.

### Bref historique\*

**2007** : Création de l'Eprus (Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires)

Objectif : constituer un stock stratégique de produits de santé suffisant pour faire face aux épidémies

**2011** : Leçon de l'épidémie H1N1 retenue :

- 723 millions de masques FFP2
- 1 milliard de masques chirurgicaux

### 2013 :

- Changement de doctrine : décentralisation de la gestion des stocks
- L'Eprus ne gère plus que le stock de masques chirurgicaux
- Le stock FFP2 est à la charge des employeurs privés ou publics

**2015** : Rapport sénatorial, mise en garde face à la diminution des stocks

**2016** : Loi de modernisation du système de santé : dissolution de l'Eprus. L'Unité établissement pharmaceutique de SPF prend le relais

**2020** : État des lieux en mars... des cartons presque vides :

- 150 millions de masques chirurgicaux
- Aucun masque FFP2

## Le saviez-vous ?

- FFP2 : Filtering Facepiece 2, ou pièce faciale filtrante de niveau 2
- Un masque mal placé est une fausse sécurité : formez-vous à sa mise en place !
- Une barbe (même naissante) réduit l'étanchéité du masque au visage et diminue son efficacité globale
- Le lavage des mains avant/après manipulation du masque est indispensable

\*Sources :  
– déclarations du ministre de la Santé Olivier Véran  
– rapport Sénat, 2015  
– Santé publique France  
– Recommandations HCSP 2011